

Séance du 29 juin 2020

Monsieur Christophe Longchamp, Président, ouvre la séance à 20h00, dans le hangar de Monsieur Pascal Zimmermann, lieu spécial dû au Covid-19.

Il prend une photo de l'emplacement de l'assemblée, qui sera envoyée aux autorités sanitaires cantonales, en cas d'éventuels contaminations, et supprimée d'ici 14 jours.

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic prend la parole pour présenter les deux nouvelles collaboratrices de la commune ; Madame Carine Rochat, d'Orbe, Secrétaire du greffe et du contrôle des habitants et Madame Evelyne Baumann, de Cottens, Boursière communale.

Appel

- 1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**
- 2. Assermentation de nouveaux membres**
- 3. Election du Bureau**
- 4. Nomination de la Commission de gestion et finances**
- 5. Comptes 2019 – Rapport de la commission de gestion et finances. Discussion/adoption**
- 6. Préavis 02/2020 – Relatif à une demande de crédit de CHF 21'249 TTC pour la désinfection des sources des Mousses par un dispositif de désinfection UV. Rapport de la commission. Discussion/adoption**
- 7. Préavis 03/2020 – Adhésion à l'établissement Secondaire de Cossonay-Penthalaz & environ (ASiCoPe) et adoption des statuts. Discussion/adoption.**
- 8. Préavis 04/2020 – Arrêté d'imposition 2021. Rapport de la commission de gestion et finances. Discussion/adoption.**
- 9. Communications de la Municipalité**
- 10. Propositions individuelles**

1. Appel

20 membres sur 32 répondent présents. Sont excusés : Mesdames Bettens Corinne, Bettens Nelly, Breton Thérèse, Caillat Dominique-Isabelle, Caillat Mélanie, Rochat Lucie et Zimmermann Julie et Messieurs Bettens Baptiste, Bettens Nicolas, Caillat Jean-Luc et Marc David. Est absente : Madame Vanbeneden Maryse

Monsieur Vial François a quitté la commune.

Le tiers du nombre total des membres étant atteint, le Conseil peut délibérer.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Oubli du bureau du conseil de mentionner Monsieur Philippe Caillat comme nouveau assermenté.
Pt. 5 : enlever le terme « communaux » après conseillers, dans l'avant dernière ligne.

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

3. Assermentation de nouveaux membres

Mesdames Nadine Rochat et Caroline Caulet Cellery.

4. Election du Bureau

Conformément au règlement du Conseil, nous procédons à la nomination annuelle du Président, du Vice-président, des scrutateurs et des suppléants.

Présidence :

Monsieur Christophe Longchamp se représente au poste de Président.

Nous procédons au vote à bulletins secrets.

Bulletins délivrés : 22

Bulletins rentrés : 22

Blanc : 1

Christophe Longchamp : 21 voix

Par 21 voix, Monsieur Christophe Longchamp est élu.

Vice-présidence :

Madame Julie Zimmermann se représente au poste de Vice-président.

Nous procédons au vote à bulletins secrets.

Bulletins délivrés : 22

Bulletins rentrés : 22

Julie Zimmermann : 22 voix

Par 22 voix, Madame Julie Zimmermann est élue.

Scrutateurs :

Madame Mary-Lise Caillat est confirmée à l'unanimité par acclamation.

Madame Anne-Lise Courvoisier est confirmée à l'unanimité par acclamation.

Suppléants :

Madame Floriane Briand est élue par acclamation à l'unanimité.

Monsieur Jean-Baptiste Caillet est confirmé par acclamation à l'unanimité.

Le bureau est donc constitué pour un an et Monsieur le Président remercie tout le monde pour leur engagement.

5. Nomination Commission de gestion et finances

Membres : Madame Sylvie Vial-d'Aumeries est confirmée à l'unanimité par acclamation.
Madame Rosemarie Fuchs est élue à l'unanimité par acclamation.
Monsieur Olivier Bonzon est confirmé à l'unanimité par acclamation.

Suppléant : Monsieur Pascal Zimmermann est confirmé à l'unanimité par acclamation.

6. Préavis 01/2020 - Comptes 2019 – Rapport de la commission de gestion-finances. Discussion/adoption

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, prend la parole et nous commente les différents points des comptes 2019. Il remercie la boursière, Madame Evelyne Baumann, pour son travail.

Au vu des excellents détails données dans le préavis et les comptes, il ne juge pas nécessaire de commenter les comptes. Il demande s'il y a des questions au fur et à mesure des pages.

Pages 1 et 2 - Administration générale : Aucune question

Pages 3 et 4 - Finances : Aucune question

Page 5 – Domaines et bâtiments : Point 35.314 Arbanet est l'étude de faisabilité pour l'avant-projet de transformation du collège, si la classe devenait à disparaître.

Pages 6 et 7 - Travaux : Aucune question

Page 8 – Instructions publiques et cultes : Aucune question

Page 9 – Police : Aucune question

Page 10 – Sécurité sociale : Aucune question

Page 11 – Services industriels : Aucune question

Les comptes 2019 présentent un excédent de revenus de 3'795.15 Frs.

Monsieur Christophe Longchamp remercie Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, et passe la parole à la commission de gestion et finances.

La commission de gestion et finances, composée de Madame Sylvie Vial-d'Aumeries, rapporteur, Messieurs Olivier Bonzon et Pascal Zimmermann, suppléant, s'est réunie le 12 mai 2020 pour vérifier les comptes communaux 2018, en présence de la boursière, Madame Evelyne Baumann et Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic.

La commission remercie Madame Baumann et Monsieur Reymond pour les renseignements et d'avoir répondu à toutes leurs questions.

Après avoir vérifié les soldes des comptes bancaires et postaux, procédé au pointage dans les différents postes, comparés aux chiffres des comptes 2018 et du budget 2019, lors de la vérification il en conclut que les comptes annuels sont conformes à la loi.

La Commission a constaté :

- Que les écritures vérifiées correspondent aux pièces justificatives présentées ;
- Que les comptes se soldent par un excédent de charge de 3'795.15 Frs.

La commission de gestion-finances propose au Conseil général de Chavannes-le-Veyron

- D'accepter les comptes communaux de l'année 2019 tels que présentés ;
- De donner décharge à la Boursière et à la Municipalité ;
- De donner décharge à la commission de son mandat.

Il n'y a pas d'autre remarque ni de question : les comptes communaux 2019, le préavis 01/2020 et le rapport de la commission de gestion-finances sont adoptés à main levée, à l'unanimité, sans avis contraire.

Madame Sylvie Vial-d'Aumeries, rapporteur de la commission de gestion et finances, remercie Madame Evelyne Baumann pour son excellent travail.

Monsieur Christophe Longchamp remercie le Municipalité, Madame la Boursière et la commission de gestion et finances pour leur très bon travail.

7. Préavis 02/2020 – Relatif à une demande de crédit de CHF 21'249 TTC pour la désinfection des sources des Mousses par un dispositif de désinfection UV. Rapport de la commission. Discussion/adoption

Monsieur Robert Magnenat, Municipal, explique la raison de ce préavis. Lors des fortes pluies, la qualité de l'eau n'est pas optimale. Afin d'améliorer la qualité de nos eaux et en discussion avec les communes de Vy de Mauraz, il a été proposé de poser un filtre UV à l'entrée des réservoirs de Vy de Mauraz. La somme de ces travaux sera répartie entre les communes de Cossonay, Senarclens, Chavannes-le-Veyron et Cuarnens. En tant que commune distributrice d'eau, nous sommes dans l'obligation de garantir la qualité de l'eau.

Monsieur Christophe Longchamp, président, demande s'il y a des questions suites aux explications des Messieurs Robert Magnenat et Jean-Luc Reymond.

Madame Janine Bettens demande qu'est-ce qu'il ne va pas dans notre eau pour faire un tel investissement. Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, répond que lors des fortes pluies l'eau devient trouble et cela peut amener un développement de bactéries. Ce traitement UV est pour être certain de garantir la qualité de l'eau. Dans un deuxième temps, les captages des Mousses devront être rénovés, car ils deviennent poreux.

Monsieur Jean-Baptiste Caillat demande que si la pose du filtre UV est un travail provisoire en vue de la rénovation des captages. Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, répond que non, les nouveaux captages annuleront la turbidité de l'eau. Il y a eu des petits points faibles dans notre réseau d'eau et la pose du filtre UV est presque une obligation pour garantir la qualité des eaux et pour éviter de chlorer l'eau et d'avoir le goût du chlore lorsque l'on consomme l'eau.

Monsieur Roger Longchamp demande si les captages de Cuarnens seront également rénovés, du fait que les eaux des deux captages (les Mousses et Cuarnens) se rejoignent dans le réservoir de la Vy de Mauraz. Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, répond qu'il ne sait pas si les captages de Cuarnens devront être refaits. Les captages de Cuarnens sont en meilleurs états que ceux des Mousses. Si la rénovation doit être faite, elle se fera, dans tous les cas.

Monsieur Christophe Longchamp passe la parole à la commission de gestion et finances.

La commission de gestion et finances, composée de Madame Sylvie Vial-d'Aumeries, rapporteur, Messieurs Olivier Bonzon et Pascal Zimmermann, suppléant, s'est réunie le 12 mai 2020 pour étudier le préavis municipal 02/2020.

La commission de gestion et finances propose au Conseil général de décider :

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre la désinfection des sources des Mousses par un dispositif de désinfection UV ;
- D'autoriser la Municipalité de finances ces travaux par trésorerie communale
- D'autoriser la Municipalité à prélever sur les fonds de réserve affectés « Service des Eaux » compte 9280.2. le montant nécessaire à ces travaux.

Monsieur Christophe Longchamp, Président, demande au Conseil général d'accepter le préavis 02/2020 ainsi que le rapport de commission de gestion et finances.

Après vote, 21 votes sur 22 et 1 avis contraire.

Le préavis 02/2020 et le rapport de la commission de gestion et finances sont acceptés.

8. Préavis 03/2020 – Adhésion à l'établissement Secondaire de Cossonay-Penthalaz & environ (ASICoPe) et adoption des statuts. Discussion/adoption

Monsieur Marc Vial, Municipal, prend la parole, il explique ce préavis est plus une formalité qu'une demande. Le préavis pour les cinq communes adhérant à l'établissement scolaire Cossonay-Penthalaz est identique.

Le préavis 03/2020 est accepté à l'unanimité.

9. Préavis 04/2020 – Arrêté d'imposition 2021. Rapport de la commission de gestion et finances. Discussion/adoption.

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, explique qu'au vu des événements 2020 délicats liés au Covid-19, la Municipalité propose de descendre le taux d'imposition de 2% (de 77% à 75%), uniquement en 2021. Ceci afin d'apporter une aide financière aux habitants.

Monsieur Christophe Longchamp, Président, remercie la Municipalité pour ce petit geste.

La commission de gestion et finances, composée de Madame Sylvie Vial-d'Aumeries, rapporteur, Messieurs Olivier Bonzon et Pascal Zimmermann, suppléant, s'est réunie le 12 mai 2020 pour étudier le préavis municipal 04/2020.

La commission de gestion et finances propose au Conseil général d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2021, tel que présenté par la Municipalité, soit un taux de 75%.

Le préavis 04/2020 est accepté à l'unanimité.

10. Communications de la Municipalité

Monsieur Marc Vial, Municipal, est dès à présent en charge de la location du refuge.

Suite à la fusion de la commune de Haute-Morges, les groupements forestiers d'Apples et Veyron sont regroupés.

Les travaux du seuil du Veyon arrivent à la fin (environ mi-juillet), dans le cadre des travaux, trois étangs ont été créés. Il faudra attendre environ 3 ans pour que la nature reprenne.

Monsieur Robert Magnenat, Municipal, remercie les personnes qui ont participé à Pedibus. Une agape sera organisée afin de remercier ces personnes. Des panneaux « enfants » seront posés aux abords du collège.

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, remercie toutes les personnes qui ont œuvrés pendant le confinement et Monsieur Dominique Briand qui est la personne responsable de ces différentes aides.

Il remercie Madame Françoise Blanchoud pour ses 19 années passées au Greffe communal et il remercie également Monsieur Jean-Louis Steffen pour ses 21 années à la Municipalité ; une fois 9 ans et une fois 12 ans.

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, remercie toute la Municipalité pour son soutien durant le confinement du Covid-19 ainsi le bureau de la commune.

Il continue en se disant fier de notre biodiversité au sein du territoire communal avec la création de trois étangs et l'installation de nouvelles ruches. Suite aux nouvelles ruches, la commune offre à chaque famille un port de miel issu des ruches communales. Pour les personnes intéressées, le miel pourra être acheté auprès de la Municipalité.

Monsieur Christophe Longchamp indique que s'il y a des personnes intéressées à visiter les ruches, il faut le contacter. Pour information, la 1^{ère} récolte est du miel de colza et la 2^{ème} récolte est du miel d'épicéa.

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, indique que des panneaux didactiques, pour expliquer le monde des abeilles, seront faits par l'école et en collaboration avec Monsieur Brunet, Apiculteur.

Le clocher est enfin terminé ! Une inauguration sera faite prochainement. C'est un magnifique travail qui a été réalisé, tout est géré électroniquement et l'ancien mécanisme a été conservé.

Monsieur Jean-Louis Steffen, Municipal, remercie le Conseil pour la confiance accordée durant ces 12 dernières années et remercie la Municipalité pour sa collaboration. Il souhaite que pour 2021, une femme osera se présenter à la Municipalité.

Il sera toujours présent dans les tâches publiques de la commune, car il continue la conciergerie du collège et la déchetterie les samedis matin.

11. Propositions individuelles.

Madame Mary-Lise Caillat demande si le banc et le panneau de Monsieur Robert Vial sera rénové. La Municipalité répond que cela sera fait.

Madame Claire David-Horisberger remercie pour la cloche du collège qui a sonné tous les jours à 21h, pendant le confinement.

Monsieur Philippe Caillat remercie la Municipalité pour le soin apporté aux citoyens pendant cette période difficile.

Madame Nadine RoCHAT remercie, au nom de Festi-Veyron, la Municipalité pour la journée du 21 juin. Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, retourne le remerciement à Festi-Veyron.

Madame Nadine RoCHAT indique que quiconque peut rejoindre Festi-Veyron, le comité est à la recherche de membres.

Madame Noémie Reymond demande à la Municipalité, s'il est possible, de faire un tout-ménage aux citoyens afin de faire un rafraîchissement du tri des déchets.

Madame Martine Debétaz a retrouvé une bague en or au cimetière. Pour plus d'informations, il faut la contacter.

Le Bureau du Conseil propose, pour la nouvelle législature 2021, que les annexes à la convocation du Conseil (comptes, procès-verbaux, préavis, etc.) soient envoyées par e-mail, aux personnes qui le souhaitent. Les convocations seront toujours distribuées, sous forme papier, dans les boîtes aux lettres.

Monsieur Philippe Caillat demande qui s'occupera de la commercialisation du miel. Ça sera Messieurs Jean-Luc Reymond et Christophe Longchamp qui s'en chargeront.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur Christophe Longchamp, Président, lève l'assemblée à 21h30.

Le Président
Christophe Longchamp



La Secrétaire
Nicole Bonzon

